



# Règlements & informations diverses

## Tennis de table Itteville

### Inscription & paiement

Le dossier complet comprend la fiche d'adhésion (complétée en ligne), la demande de licence, une photo, un certificat médical autorisant la pratique du tennis de table y compris en compétition le cas échéant, le règlement.

L'adhérent doit compléter (avec l'aide des parents le cas échéant pour les jeunes) le questionnaire médical. Si une réponse est positive, un examen médical est nécessaire. Si les réponses sont négatives, le joueur ou son représentant légal doit attester avoir répondu non à toutes les questions sur la demande de licence.

Dans tous les cas, le questionnaire est confidentiel et ne doit pas nous être communiqué. Vous devez attester la réponse négative à toutes les questions sur la demande de licence ; dans le cas contraire, vous devez fournir un certificat médical. Pour une licence FFTT, un certificat médical est obligatoire pour les adultes lors de la première adhésion.

Nous acceptons les chèques (ordre ASITT Itteville), coupons sport, pass'sport sur présentation du courrier spécifique.

Tous les chèques seront encaissés, même en cas d'abandon en cours de saison.

Le bureau se réserve le droit de refuser des inscriptions si les conditions de sécurité ou matérielles n'étaient plus réunies (une vingtaine de places est disponible chez les jeunes).

Le dossier doit être complet au plus tard le 15/10 ; au-delà de cette date, l'accès au gymnase pourra être refusé et la licence conservée.



### Sécurité des mineurs

Les parents d'enfants mineurs doivent s'assurer de la présence de l'entraîneur (ou d'un responsable de l'association) avant de quitter les lieux. Aucun joueur mineur ne pourra quitter les locaux sans l'accord de son représentant légal.

Il appartient aux parents de prendre toutes les dispositions pour venir chercher leurs enfants à l'heure de fin des cours.

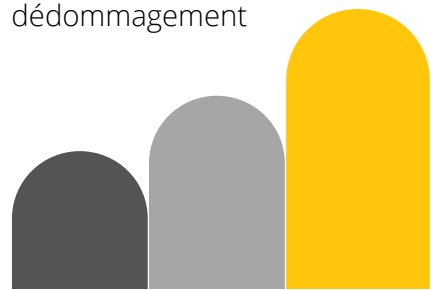
### Indisponibilités exceptionnelles



Le gymnase Marcel Cerdan est la propriété de la commune. Celle-ci peut réserver la salle pour d'autres manifestations, compétitions ou usages.

L'entraîneur peut être absent exceptionnellement. Le cas échéant, l'information vous sera communiquée le plus tôt possible.

Dans ces situations, les entraînements ou tournois seront ou pourront être annulés et le club ne saurait en être tenu responsable. Il ne pourra être accordé aucun dédommagement financier pour ces situations extérieures à notre volonté.





# Règlements & informations diverses

## Tennis de table Itteville

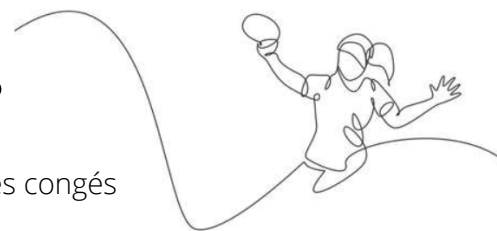
### Entraînements

L'installation est l'affaire de tous, le rangement aussi.

Merci de prendre note que les activités du club sont suspendues pendant les congés scolaires.

N'apportez que le strict minimum, en cas de vol, le club ne saurait être tenu pour responsable.

La saison sportive s'entend du 1er cours au 30/06 ou 31/08 en fonction de la licence.



### Compétitions

Les frais divers (sauf tournois) sont à la charge du compétiteur : inscription, amende, frais de transport, repas ...

Pour toute inscription aux Critériums, il sera demandé un chèque de caution : 15€ pour les jeunes, 30€ pour les inscriptions adulte.

Les chèques sont restitués si le joueur s'est présenté et a participé à la compétition.

Pour les compétitions, une tenue de sport est obligatoire : short noir et maillot du club ainsi que paire de tennis ou baskets réservée à la pratique du sport en salle.

### Données personnelles - Informatique & Libertés

Conformément à la loi dite « Informatique & Libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Pour exercer ce droit, veuillez nous adresser un mail.

Concernant vos données personnelles, nous les collectons et les conservons dans le strict but associatif que nous poursuivons.

Nous pouvons utiliser vos moyens de contact pour communiquer avec vous y compris collectivement mais dans un cadre strictement lié à l'objet de l'association. Vous pouvez vous y opposer en nous adressant un mail.

Vos données ne seront pas divulguées ni à titre onéreux ni à titre gracieux.



Au Gymnase Marcel Cerdan

Entraînements libres

Lundi : 19h30 - 22h30 & Vendredi 21h30 - 23h

Avec entraîneur Vendredi : 19h00-20h20 (jeunes & enfants)

Vendredi : 20h30-21h30 (adultes)

Créneau loisir le samedi matin (ouverture sur planning 1 à 2 samedis par mois)

Contact:

✉ [tt.itteville@gmail.com](mailto:tt.itteville@gmail.com)

📘 [Asitt91760](https://www.facebook.com/Asitt91760)

🌐 <https://asitt91760.sportsregions.fr>

